

RAPPORT ANNUEL 2024

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025



Genève
Rando

Billet de la présidente

Partir ensemble à la découverte de paysages uniques et de chemins de randonnée sûrs : voilà ce qui nous unit depuis plus de 50 ans, et que nous espérons continuer à partager pour longtemps encore. En 2024, comme chaque année, nos randonnées ont permis de maintenir notre forme physique et morale, de rompre la solitude, de créer des liens et de nous émerveiller devant la beauté de la nature.



2024 a été une excellente année pour Genève Rando, avec 100 randonnées accompagnées. Vous avez été 355 personnes à nous rejoindre, et souvent à plusieurs reprises, puisque nous avons enregistré 1590 participations au total. Si vous n'avez pas encore eu l'occasion de marcher avec nous, inscrivez-vous et venez découvrir nos sentiers, au gré de vos possibilités, de vos choix et de vos envies !

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à tous les bénévoles de Genève Rando, qui accomplissent tout au long de l'année un travail remarquable, reconnu par nos membres et nos partenaires. Une association comme la nôtre vit grâce au bénévolat, qui est aussi sa plus grande force. Bien que nous ayons accueilli de nouveaux membres en 2024, qui enrichissent nos randonnées, nous rencontrons des difficultés à trouver des bénévoles pour des rôles essentiels :

- Chefs et cheffes de course
- Vérificateurs et vérificatrices de comptes
- La présidence, qui devra être renouvelée en 2026

Le bénévolat n'est pas un vain mot au sein de notre association. Il est essentiel de pérenniser cet esprit d'engagement, et je vous invite à mettre vos compétences au service de Genève Rando. Merci pour votre enthousiasme, votre esprit d'équipe et votre passion pour la nature. Ensemble, continuons à faire grandir notre association et à profiter des magnifiques paysages que notre région a à offrir.

Je vous souhaite à toutes et à tous des randonnées riche en expériences inoubliables et en belles rencontres qui réchauffent le cœur, ainsi que beaucoup de dénivelés sans accident et sans douleur.

Irmgard Flörchinger
Présidente

Membres du comité

Irmgard Flörchinger, Présidente
Christiane Linemann, Vice-présidente
Myriam Debonneville, Trésorière
John Boursy, Webmaster
Margrit Gugelmann, Membre
Raphaèle Gygi, Gestion des rapports de course
Youssef Kerbage, Membre (démission novembre 2024)
Firouzeh Sofi, Membre

Karin Strescher, Marketing

Comité des courses

Irmgard Flörchinger
Jean-Philippe Mollard
Jean-Marie Rizzi (dès janvier 2025)
Christiane Linemann

Balisage et entretien du réseau pédestre

Eric Monnot (dès janvier 2025) Victor Chiou
Annie Comte François Dumora
Bernard Escalon Paul Everett
Daniel Sandoz

Chef-fe-s et adjoint-e-s de course

Claire-Lise Bornoz-Thullen Jean-Philippe Mollard
Pierre Bouverat Grégoire Monnier
Arlette Chevalier Anne-Marie Mossière
Irmgard Flörchinger Stéphanie Portal
Raphaèle Gygi Jean-Marie Rizzi
Ana Gurau Walter Schlechten (démission juin 2024)
Christiane Linemann Véronique Sottas
Mojtaba Mashayekh Natalie Stimac
Armando Mendès

Vérificateur-trice des comptes

Pierre Bindschaedler
Agnès Minder

Table des matières

Billet de la présidente	1
Les organes	2
Table des matières	3
Rapport de gestion du comité	4
Rapport technique	10
Rapport marketing	11
Rapport des courses	13
Rapport financier	15
Bilan	16
Comptes de résultats 2024	17
Rapport du vérificateur et de la vérificatrice des comptes	18
Procès-verbal de l'assemblée générale 2024	19
Statuts	26



Courriel : info@geneverando.ch

Site internet : www.geneverando.ch

Adresse postale : Genève Rando, 1200 Genève

© Reproduction même partielle interdite sans l'accord de Genève Rando

Rapport de gestion du comité

1. Comité

En 2024, le comité s'est réuni à 10 reprises pour gérer les affaires courantes et répondre à de nombreuses sollicitations. Nous avons malheureusement dû dire au revoir à l'un de nos membres, Youssef Kerbage, qui a quitté le comité en cours d'année. Nous tenons à le remercier chaleureusement pour son engagement, en particulier pour ses actions visant à promouvoir notre association.

Avec près de 3 000 heures de bénévolat cumulées, les membres du comité continuent de s'investir bénévolement, tout en recevant un petit défraiement pour couvrir certaines dépenses, telles que les frais d'Internet, de papier ou de déplacement pour les réunions. Un immense merci à Christiane Linemann, John Boursy, Myriam Debonneville, Margrit Guggelmann, Raphaèle Gygi et Firouzeh Sofi.

Par ailleurs, les membres du comité ont eu l'occasion de représenter Genève Rando lors de plusieurs assemblées annuelles de nos associations partenaires. Comme à l'accoutumée, nous avons également participé aux deux conférences saisonnières (printemps et automne) des présidents des associations cantonales, ainsi qu'à l'assemblée générale de Suisse Rando qui s'est tenue à Morat.

2. Membres

Grâce au bouche-à-oreille, aux imprimés et à notre présence active sur les réseaux sociaux, nous avons une nouvelle fois enregistré une augmentation du nombre de nos membres. Nous souhaitons une chaleureuse bienvenue à tous nos nouveaux membres !

Chiffres clés 2024

Membres fin 2024	664
Nouveaux membres 2024	144
Démissions 2024	126

Profil par âge des nouveaux membres en 2024

La répartition par âge de nos nouveaux membres en 2024 se présente comme suit :

- Moins de 50 ans : 31 %
- 50 à 70 ans : 60 %
- Plus de 70 ans : 10 %

Cette répartition montre une diversité générationnelle, avec une majorité de nouveaux membres âgés de 50 à 70 ans, suivis par les moins de 50 ans et les plus de 70 ans.

Il n'y a que le premier pas qui coûte: Comme chaque année, nous regrettons particulièrement le nombre de démissions. Une grande partie des personnes qui nous quittent n'ont jamais osé participer à une randonnée avec nous, ce qui les conduit à ne pas renouveler leur adhésion.

Nous comprenons que faire le premier pas peut être intimidant, et c'est pourquoi nous encourageons vivement tous nos nouveaux membres à participer à nos événements et randonnées. Pour faciliter cette intégration, nous avons organisé deux séances d'information spécialement dédiées aux nouveaux membres et aux curieux. Ces rencontres permettent de présenter l'association, de répondre aux questions et de recueillir les suggestions de chacun.

3. Finances

Nos finances se portent bien, avec un bénéfice de CHF 1'095.-, et le budget a été respecté. Ce résultat positif a été rendu possible grâce à la contribution annuelle et substantielle de notre association faîtière, Suisse Rando. Celle-ci mène une campagne annuelle centralisée de recherche de fonds, dont les recettes sont réparties entre les associations cantonales de randonnée et Suisse Rando elle-même. Ces fonds sont ensuite utilisés pour promouvoir un réseau de sentiers pédestres attrayant et soutenir la promotion de la randonnée en général.

Ce succès financier reflète également l'engagement bénévole précieux des membres du comité, des baliseurs et baliseuses, ainsi que des chefs et cheffes de course. Afin de reconnaître cet engagement, le comité a revu la politique de défraiement pour ces trois groupes, en l'alignant davantage sur les pratiques d'autres associations cantonales.

Par souci de transparence, nous avons opté pour une présentation détaillée de nos dépenses, en affichant les débits réels des différentes catégories avant leur attribution aux fonds de Suisse Rando (soit CHF 69'572.-). Nous prévoyons de poursuivre cette pratique, en veillant à ce que les opérations destinées à nos membres soient financées par les cotisations, tandis que la promotion de la randonnée serait soutenue par les fonds de Suisse Rando.

Importance des fonds de collecte Suisse Rando :

Il est essentiel de comprendre que, sans les apports financiers provenant des fonds de collecte de Suisse Rando, nous ne serions pas en mesure de couvrir nos dépenses liées au marketing et à la promotion de la randonnée. Comme vous pouvez le constater dans le budget 2025, nous avons légèrement augmenté ces dépenses afin de renforcer notre visibilité et de soutenir davantage nos activités de promotion.

Enfin, je tiens à exprimer ma gratitude à notre membre, Claude Lechenne, expert-comptable, pour ses conseils avisés et son soutien précieux dans ce domaine. Claude prend la relève de Victor Chiou qui nous a conseillé ces dernières années - un grand merci pour son aide précieuse.

4. Vérificateur-trice des comptes

Nous sommes très satisfaits des prestations bénévoles de nos vérificateurs-trices de comptes, Pierre Bindschaedler et Agnès Minder, qui ont, pour la troisième année consécutive, mis leur expertise au service de Genève Rando. Un grand merci à eux pour leur engagement et leur précieuse contribution.

Conformément à nos statuts, 2025 sera la dernière année où ils pourront exercer cette fonction. Nous lançons donc un appel à candidatures pour deux nouvelles personnes qui rejoindront Pierre et Agnès afin de participer à la vérification des comptes de 2025. Cette collaboration permettra une transition en douceur et un transfert de connaissances pour assurer la continuité de cette tâche essentielle.

5. Chef-fes de course

Une planification et une organisation irréprochables jouent un rôle essentiel dans notre société, où les prestations des bénévoles sont jugées avec la même exigence que celles des professionnels rémunérés. Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à nos chefs et cheffes de course bénévoles pour leur travail professionnel, leur engagement sans faille, leur simplicité et leur serviabilité constante. Leur dévouement est un pilier fondamental de notre association.

En 2024, nous avons actualisé les directives destinées aux chefs et cheffes de course pour y intégrer un concept de sécurité, initiative encouragée par notre association faîtière. Nous en avons profité pour introduire un petit défraiement pour les chefs et cheffes qui encadrent plus de cinq randonnées par année, à titre de reconnaissance pour leur engagement supplémentaire.

Walter Schlechten nous a fait part de son souhait d'arrêter (temporairement?) ses fonctions de chef de course. Nous tenons à le remercier chaleureusement pour son engagement et pour la qualité de sa gestion, qui ont été grandement appréciés par tous les membres.

Nos sorties rencontrent un succès croissant, et il est fréquent que les inscriptions soient complètes quelques jours seulement après leur ouverture. Cette popularité nous pousse à **rechercher en permanence de nouveaux chefs et nouvelles cheffes de course**. Par ailleurs, Suisse Rando nous encourage à réduire la taille des groupes, principalement pour des raisons de sécurité, tout en maintenant la qualité de nos activités.



6. OCAN – Contrat de prestation

Après le départ de François Niggli de l'OCAN, j'ai profité de cette transition pour réexaminer les accords en place avec les autres associations cantonales romandes et leurs offices cantonaux respectifs. Cette démarche nous a permis d'établir une nouvelle base de collaboration à Genève. Nous sommes très reconnaissants à l'OCAN pour son ouverture et son accueil favorable à nos demandes.

Nous sommes certains que ce nouveau contrat, bien que renouvelable annuellement, aura une longévité et contribuera à renforcer notre partenariat sur le long terme.

7. Nouveau responsable technique

La recherche d'un responsable technique s'est avérée longue et exigeante, mais l'effort en valait la peine. Après 10 mois de recherche, nous avons trouvé Eric Monnot, qui a débuté son mandat le 1er janvier 2025. Eric apporte une solide expérience du monde associatif, ayant occupé des postes à responsabilité pendant de nombreuses années. De plus, c'est un randonneur passionné, ce qui constitue un atout supplémentaire.

Le comité est convaincu qu'Eric, après une série de formations et avec le soutien de son équipe de baliseurs et baliseuse, accomplira un excellent travail.

Défis actuels

Aujourd'hui, la cohabitation de la randonnée pédestre avec d'autres usages du territoire devient de plus en plus complexe. Une difficulté majeure réside dans la pratique croissante du VTT/vélo sur les sentiers, en particulier en forêt. Il serait utile de rappeler aux vététistes que les sentiers balisés en jaune ne sont pas des singles trails. Nous comptons sur le soutien de l'OCAN pour mener une campagne de sensibilisation afin de promouvoir un partage respectueux des espaces naturels.



8. Équipe de balisage

À la fin de l'année 2023, nous avons dû dire au revoir à deux baliseuses, dont le départ a laissé un vide au sein de l'équipe. Le reste de l'équipe a repris leurs tâches avec brio, malgré les défis que cela représentait. Nous tenons à exprimer un immense merci à toute l'équipe pour son dévouement et son travail exceptionnel. Grâce à eux, tous les sentiers du canton ont été balisés sans interruption, et ce, sans responsable technique pendant toute l'année.

Nous souhaitons une chaleureuse bienvenue à Eric Monnot, notre nouveau responsable technique. Son arrivée marque une nouvelle étape pour notre équipe, et nous sommes impatients de collaborer avec lui pour poursuivre notre mission.



9. Randonnées

Avec 100 randonnées accompagnées en 2024, Genève Rando conserve sa première place parmi toutes les associations cantonales, et ce, malgré une météo parfois peu favorable à la randonnée. Nous avons enregistré la participation de 355 personnes, soit une hausse de 6% par rapport à 2023.

Répartition des randonnées :

Nos randonnées de niveaux T1 (WT1) et T2 sont bien équilibrées, offrant à la majorité de nos membres la possibilité de s'évader. Les randonnées en moyenne montagne restent le terrain de prédilection de nos chefs et cheffes de course, grâce à des itinéraires particulièrement bien développés. En revanche, les randonnées en raquettes (11) restent notre «parent pauvre», tandis que les randonnées hivernales (7) gagnent en popularité.

Année	T1/WT1	T2	T3/T4	Total
2022	45 44%	38 38%	18 18%	101 100%
2023	60 64%	21 22%	13 14%	94 100%
2024	45 45%	40 40%	15 15%	100 100%

Préférences géographiques :

Le canton du Valais reste la destination favorite pour nos randonnées, suivi de près par le canton de Vaud. Étant donné la taille réduite du réseau genevois, il est tout à fait naturel que nos chefs et cheffes de course vous emmènent explorer d'autres régions pour vous offrir une évasion dépaysante.

Répartition des randonnées par canton							
GE	VD	FR	NE	JU	VS	Autres	Total
7	28	4	3	4	30	24	100

10. Site Web

En 2024, notre site web a enregistré près de 18 000 visites (avec des connexions multiples possibles), avec une durée moyenne de visite de 1 minute et 16 secondes. Ce chiffre représente une augmentation de 39% par rapport à 2023. 56% des utilisateurs accède à notre site par leur téléphone mobile.

Avec 39 000 pages consultées, il reste notre outil de communication le plus important, que ce soit pour les personnes intéressées, les nouveaux membres ou le grand public. Ces chiffres témoignent de l'attractivité et de l'utilité de notre plateforme, qui continue de jouer un rôle clé dans la promotion de nos activités et la diffusion d'informations essentielles.

11. Newsletter

En 2024, nous avons envoyé 9 éditions de notre newsletter, qui ont été ouvertes par 77 % de nos membres en moyenne. La newsletter reste notre outil de communication privilégié pour rester en contact avec nos membres, car, contrairement à notre site web, elle leur est exclusivement réservée.

Ce canal nous permet de partager des informations ciblées, des actualités et des invitations à nos événements, renforçant ainsi le lien avec notre communauté.

12. Réseaux sociaux

Notre présence sur les réseaux sociaux nous permet de toucher un public plus jeune et actif. Cela se traduit par un recrutement accru de membres de moins de 50 ans, un élément essentiel pour assurer la pérennité et la vitalité de notre association.

Je tiens à remercier chaleureusement Karin Strescher pour ses publications créatives et son engagement tout au long de l'année.



Rapport technique 2024

Nos six baliseurs.baliseuse ont consacré de nombreuses journées de travail à maintenir et améliorer la qualité des itinéraires de randonnée pédestre (voir rapport de gestion pour plus de détails).

Eric Monnot a officiellement commencé son mandat le 1^{er} janvier 2025. Nous nous réjouissons d'ores et déjà de découvrir son premier rapport dans l'édition 2025.



Rapport marketing 2024

Événements

Accueil des nouveaux membres

Genève Rando a mis sur pied deux fois par an, des séances d'information pour les membres, nouveaux membres ou simples curieux, afin de se présenter, répondre aux questions et entendre les éventuelles suggestions proposées. Une quinzaine de personnes se sont déplacées pour ces rendez-vous, qui sont un vrai plus pour la visibilité de l'association.

Conférence sur le balisage / Sortie avec un baliseur

Nous avons organisé une conférence sur le balisage et l'entretien des chemins de notre canton. Victor Chiou a représenté l'équipe de baliseurs et surveillants bénévoles du réseau de chemins de randonnée, qui entretient la signalisation et inspecte les 350km de chemin de randonnées du canton.

Dans la même veine, nous avons également organisé une sortie dans le canton avec Bernard Escalon, baliseur bénévole qui s'est prêté, durant toute une journée, au jeu des explications et des questions sur le rôle de cette activité indispensable, en traversant les sentiers balisés des communes de Veyrier et Troinex. Énorme succès pour cette journée.

Marche de l'Escalade

Genève Rando a créé un groupe de marcheurs pour participer au Walking et effectuer les 9,6km de cette grande marche populaire genevoise, début décembre. 26 membres ont participé à cette première édition que nous réitérerons l'an prochain.

Promotion

Réseaux sociaux

Audience et engagement

Notre nombre d'abonnés a augmenté de manière très satisfaisante cette année, touchant de plus en plus de personnes. Nous sommes heureux de constater le développement honorable des pages de Genève Rando sur les réseaux sociaux ! Les efforts investis dans la promotion de l'association, la publication de contenus attrayants et l'engagement des chef.fe.s de course ont clairement porté leurs fruits. Cette croissance sur les réseaux témoigne de l'intérêt grandissant du public pour les activités et les valeurs de Genève Rando et contribue à notre visibilité.

Selon les réseaux, je diffuse les randonnées et les informations de manière différenciée, car le public ciblé n'est pas le même. Actuellement, nous avons 247 abonnés ou personnes qui nous suivent sur LinkedIn, 676 sur Facebook et 1156 sur Instagram, la plus forte progression due aux montages de petits films et supports.

Fête de la Nature

Genève Rando a rejoint la centaine de partenaires qui proposent chaque année une activité découverte de leur structure pour les non membres dans le cadre de la Fête de la Nature. Nous avons proposé une randonnée le long de la Laire, qui fait office de frontière naturelle avec la France. Ce fut un succès, une trentaine de personnes qui ne connaissaient pas Genève Rando sont venues marcher avec nous.

Vivre à Genève

Afin de contribuer à promouvoir l'association et ses activités, le comité a choisi de diffuser une annonce au printemps, dans le support tout ménage de la Ville de Genève, Vivre à Genève.

Visite aux structures institutionnelles de sports dans le Canton

Nous avons également établi des contacts et rencontré les institutions de notre Ville et Canton en tant qu'entité sportive active du canton. Aussi nous sommes maintenant répertoriés comme infrastructure sur le site du Canton. Nous sommes devenus membre de l'AGS (Association Genevoise des Sports) et après discussion avec le service des sports de la Ville, nous serons certainement appelés à représenter la randonnée lors de futurs événements.

Programme et Recherches de fonds

En 2024, nous avons à nouveau fait appel à des subventions pour le programme 2025 des courses. Une institution genevoise qui ne souhaite pas être nommée a contribué généreusement aux coûts.

Nous avons également réussi à trouver quelques annonceurs intéressés à acheter une page dans ce programme, comme Genève Terroir, les SIG, le TCS, le magazine Générations, Terre et Nature, le magasin de sports Cactus et la librairie le Vent des Routes

Nous sommes ravis des résultats et continuerons ce développement pour 2025.

Karin Strescher
Responsable marketing et communications

Rapport des courses 2024

Le programme papier 2024 vous a proposé 89 randonnées, et 23 courses supplémentaires ont été ajoutées dans le courant de l'année, ce qui nous donne un total de 112 opportunités de bouger, de prendre l'air et de nous faire du bien.

Comme chaque année, il y a eu des annulations, et pour 2024 ce ne sont pas moins de 12 randonnées qui sont passées à la trappe, mais certaines d'entre elles ont été déplacées ou remises à l'année suivante.

Vous avez été 1590 à fouler les chemins avec nous (1595 en 2023)

Les randonnées sur plusieurs jours sont de plus en plus appréciées. Dans ce monde à grande vitesse, les week-ends et séjours sont des moments privilégiés et propices aux échanges entre participants, il n'y a pas le « stress » d'arriver à temps pour le train, mais uniquement celui d'être prêt pour l'apéro !

Les sorties culturelles sont toujours très appréciées. Cette année vous avez eu la chance de participer à la procession équestre de l'Ascension à Beromünster, de vous envoler pour la suisse saxonne à la découverte du sentier des peintres, de visiter l'exo-musée – art urbain qui expose des œuvres étonnantes et met en lumière le patrimoine local, d'assister à une tradition suisse, la Gansabhauet, dont l'origine se perd dans la nuit des temps et qui a lieu tous les ans à la Saint-Martin et pour terminer de visiter l'huilerie de Sévery, dernier moulin de Suisse à exercer une activité artisanale tout au long de l'année.



Suisse saxonne



Moulin de Sévery



Exo-musée

Les désistements sont toujours à l'ordre du jour et c'est bien dommage !

Chefs et cheffes de course

Nous avons la chance d'avoir une équipe de chefs et cheffes de courses stable et très à l'écoute du bien être de leurs participants et participantes.

Dans le cadre de la formation continue, Claire-Lise Bornoz-Thullen, Ana Gurau, Christiane Linemann, Armando Mendes, Jean-Philippe Mollard, Stéphanie Portale et Walter Schlechten se sont rendues en Valais pour une journée de formation continue. Après une partie théorique le matin, l'après-midi est réservé à la mise en pratique.

En milieu d'année, Walter Schlechten nous faisait part de son intention de mettre fin à son activité de chef de course en raison d'un changement de direction dans sa vie. Nous le remercions pour toutes les magnifiques randonnées proposées ainsi que pour son enthousiasme à participer aux différentes activités de Genève Rando. Bon vent Walter et peut être à bientôt !

En janvier, tous les chefs, cheffes, adjoints et adjointes de course se sont retrouvés autour d'une table pour le traditionnel repas annuel. C'est toujours un moment agréable où chacun et chacune profite d'échanger, de raconter, de s'informer, tout cela dans une atmosphère conviviale.

Vous n'êtes pas sans imaginer que rien ne serait possible sans nos chefs et cheffes de course, qui n'hésitent pas à parcourir monts et vaux pour vous dénicher, année après année de nouvelles destinations afin de vous proposer à chaque fois un programme des plus attractifs. Un grand merci à vous tous et toutes.

Christiane Linemann
Coordinatrice des courses



Rapport financier pour l'année 2024

L'année 2024 se solde par un bénéfice de CHF 1'095.- dû à la légère augmentation des membres et le bénéfice des courses et séjours.

Nos avoirs bancaires s'élèvent à CHF 619'063.- et le capital de Genève Rando est de CHF 81'496.-.

Nous avons reçu de Suisse Rando la participation à la recherche de fonds centrale de CHF 106'821,50*.

Bien que Genève Rando n'ait pas, comme but, de faire du bénéfice sur les randonnées accompagnées, les courses et séjours se soldent par un bénéfice total de CHF 3'189.-.

Les créanciers divers de CHF 11'105.- sont, principalement, la contribution à la réalisation des 3 cartes « Le Campagnon » (CHF 6'500.-) et le défraiement des baliseurs (CHF 4'200.-).

L'utilisation du fonds Suisse Rando est de CHF 69'572.-.

Nous prévoyons, pour 2025, un bénéfice de CHF 6'900.-.

Je tiens à remercier Victor Chiou et Claude Lechenne pour leur aide précieuse pour le bouclage ainsi qu'Agnès Minder et Pierre Bindschaedler pour la vérification des comptes 2024.

Myriam Debonneville
Trésorière

* Suisse Rando prospecte et encadre les donatrices, donateurs et sponsors nationaux sur mandat des Associations cantonales de tourisme pédestre (ACTP) par le biais d'une recherche de fonds centrale. Par ce biais, les activités de Suisse Rando sont financées et celles des Associations cantonales de tourisme pédestre soutenues

Les ACTP se voient attribuer un montant de base uniforme ainsi qu'une contribution variable, calculée en fonction du nombre d'habitants et de la longueur du réseau de chemins de randonnée pédestre.

Les parts sont engagées en faveur de la promotion d'un réseau de chemins de randonnée pédestre attrayant, sûr, uniforme et bien signalisé, ainsi que pour la promotion de la randonnée à proprement parler.

Bilan au 31 décembre 2024

BILAN AU 31 DECEMBRE 2024

	<u>31.12.2024</u>	<u>31.12.23</u>
	CHF	CHF
<u>Actifs</u>		
PostFinance	114'588	47'358
Banque Cantonale de Genève	253'472	253'053
UBS	251'003	250'438
Liquidités	619'063	550'848
Débiteurs	7	33'098
Charges payées d'avance	611	0
Débiteurs et actifs transitoires	618	33'098
<u>Total des actifs</u>	619'681	583'946
<u>Passifs</u>		
Dettes à court terme (charges salariales)	0	-87
Créanciers	11'105	8'976
Produits reçus d'avance	11'662	15'591
Créanciers et passifs transitoires	22'767	24'480
Provision pour le 50e anniversaire	0	0
Fonds balisage	0	897
Fonds Suisse Rando	515'418	478'168
Provisions et fonds	515'418	479'066
<u>Total des engagements, des provisions et des fonds</u>	538'185	503'545
Fortune de l'association :		
Etat au 1er janvier	80'401	66'624
Résultat déficitaire (-), bénéficiaire	1'095	13'777
Etat au 31 décembre	81'496	80'401
<u>Total des passifs</u>	619'681	583'946

Compte de résultat de l'année 2024

	Prévisions budgétaires		
	2025	2024	2023
	CHF		CHF
Produits			
Cotisations des membres	29'000	27'945	25'890
Dons	0	5'123	10'048
Recettes randonnées et séjours	120'000	123'344	100'989
Participation des membres AG / Soirée Annuelle	5'000	7'182	7'984
Abonnements reçus pour le magazine "Randonner.ch"	1'600	1'365	1'575
Honoraires mandat de tiers (Etat de Genève)	10'000	0	60'916
Produits financiers	300	985	715
Part à la recherche de fonds centrale de Suisse Rando	107'000	106'822	107'191
Participation de Suisse Rando (réunions - cours - frais - etc)	0	0	7'854
Recettes diverses	1'500	2'000	3'037
	274'400	274'766	326'198
Utilisation de la provision pour le 50e anniversaire	0	0	20'000
Utilisation du fonds balisage	0	0	5'721
Utilisation du fonds Suisse Rando	0	69'572	104'341
Total des produits	274'400	344'338	456'260
Charges			
Cotisation Suisse Rando	4'000	4'000	4'000
Dépenses randonnées et séjours	120'000	120'155	97'203
Dépenses Manifestations	30'000	14'855	53'653
Marketing	17'500	12'990	
Abonnements payés pour le magazine "Randonner.ch"	3'200	3'115	2'245
Salaires & Charges sociales	46'000	44'944	36'245
Dépenses pour mandats publics	0	0	60'915
Dépenses coordination randonnées	7'000	4'633	3'895
Programme, Imprimés, Informatique	18'000	17'298	108
Charges administratives	3'000	2'983	991
Frais généraux du comité	8'000	6'848	1'667
Frais postaux et bancaires	800	635	1'204
Frais Balisage	10'000	3'964	5'721
Charges portées au fonds Suisse Rando	0	0	67'446
	267'500	236'421	335'292
Dotation de la provision pour le 50e anniversaire	0	0	0
Part à la recherche de fonds centrale de Suisse Rando	0	106'822	107'191
Total des charges	267'500	343'243	442'483
Résultat de l'année	6'900	1'095	13'777
	274'400	344'338	456'260

RAPPORT DES VERIFICATEURS DES COMPTES

de

Genève Rando

pour l'année 2024

Chères amies, chers amis de Genève Rando,

Conformément au mandat que vous nous avez confié, nous, soussignés, avons vérifié le bilan et le compte de résultat de l'année 2024 de Genève Rando.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au trésorier et au comité. Notre mission consiste, à l'aide de notre vérification, à exprimer une opinion sur ces comptes annuels.

Nous avons contrôlé les comptes annuels en procédant à des examens par sondage et à des analyses. Nous avons pu nous assurer de la parfaite conformité de la comptabilité avec le bilan et le compte de résultat qui présentent correctement la situation de l'association. Tous les justificatifs des écritures ont été mis à notre disposition. Nous avons eu la possibilité de procéder à toutes les vérifications qu'il nous a paru nécessaire d'effectuer. Nous remercions vivement la trésorière, Myriam Debonneville ainsi que Victor Chiou et Claude Lechenne, en tant que contrôleurs, pour la bonne tenue des comptes présentés.

Les comptes de l'année 2024 se soldent par un bénéfice de CHF 1'095. Il vous est proposé de porter ce résultat bénéficiaire en augmentation de la fortune de l'association qui s'élève ainsi à CHF 81'496.

En conclusion de notre vérification, nous vous recommandons d'approuver les comptes qui vous sont soumis et d'en donner décharge au comité.

Genève, le 13 février 2025

Les vérificateurs :



Agnès Minder



Pierre Bindschaedler

Procès-verbal de la 50^e assemblée générale de Genève Rando

tenue le 27 avril 2024

Au CAD, Centre d'animation pour retraités,
Route de la Chapelle 22, 1212 Grand-Lancy

Irmgard Flörchinger, présidente, ouvre l'assemblée à 10h05.

La présidente souhaite la bienvenue à toutes et tous et informe les membres qu'un autre groupe partage les lieux, normalement sans incidence sur le bon déroulement de l'assemblée. Elle salue les invités : Claude Oreiller, président de Valrando et Jean-Claude Cima, membre d'honneur. Elle excuse Christophe Schulé, membre d'honneur, qui réside actuellement à Berlin.

Elle demande une minute de silence pour les membres disparus depuis la dernière assemblée avec une pensée pour Jacqueline Sottini, membre d'honneur qui s'en est allée début avril à l'âge de 102 ans ainsi que pour Emilia Guillermon, cheffe de course.

Elle termine en remerciant le comité et les bénévoles qui ont œuvré au bon fonctionnement de cette journée.

Ordre du jour

La présidente demande l'approbation de l'ordre du jour, ce dernier est approuvé à l'unanimité.

Elle annonce 87 membres présents, la majorité absolue est de 44 voix.

Désignation des scrutateurs

Arlette Chevalier et Denis Simond feront office de scrutatrice et scrutateur, ils sont approuvés à l'unanimité.

Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 22 avril 2023.

La présidente passe au procès-verbal de l'assemblée générale du 22 avril 2023 qui se trouve à la page 24 du rapport annuel 2023. Elle demande s'il y a des questions. Jean-Claude Cima demande la parole: Page 27 à propos de Genève Montagne, il aimerait connaître la décision prise en fin d'année. Il n'a rien trouvé à ce sujet dans le rapport annuel. Irmgard lui répond que le comité, dans sa séance du mois de novembre 2023, a décidé de ne pas adhérer pour le moment.

Suite à cet ajout, le PV est approuvé à l'unanimité.

Rapport de Gestion du Comité

Elle remercie les membres du comité pour leur dévouement, elle annonce environ 3'400 heures de bénévolat du comité, somme énorme, réalisées principalement par la tranche des 65-74ans. Les Suisses font en moyenne 3,3 à 3,6 heures par semaine. Le bénévolat « à fond perdu » est un modèle du passé et il faudra rémunérer certaines tâches dans le futur. Elle remercie le CAD pour la mise à disposition des lieux sans frais, et le traiteur PRO pour la mise en place, l'apéro et le service du repas.

Elle remercie John Boursy, qui, grâce à son logiciel, permet d'avoir des statistiques précises. En 2023, le recrutement des membres a fait un bond en avant grâce à Karin Strescher qui a beaucoup communiqué sur les réseaux sociaux. Il y a par contre un bémol car nous n'arrivons pas à fidéliser les nouveaux membres qui ne randonnent pas encore avec Genève Rando; souvent ils ne renouvellent pas leur adhésion l'année suivante. Elle demande à l'assemblée de lui faire part de ses idées. Une personne se lève et propose à Irmgard de lui parler après l'assemblée.

Elle revient ensuite sur les festivités du 50^e anniversaire et remercie les participant-es, les bénévoles et les sponsors.

Elle est fière des chef.fe.s de course qui ont offert un programme varié et qui n'ont jamais annulé une course pour cause de maladie ou autres. La répartition des randonnées par canton / région montre que le Valais garde son attractivité pour Genève Rando et on pourrait dire que le Valais est gravé dans le cœur de nos chef-fes de course.

GE	VD	FR	VS	NE	JU	France	SA
12	11	13	24	5	1	4	16

Genève Rando est encore une fois l'association cantonale en Suisse qui caracole en tête pour le nombre de randonnées proposées.

Pour continuer sur cette bonne voie, elle rappelle que Genève Rando est toujours à la recherche de nouveaux-nouvelles chef.fe.s de course.

Genève Rando est maintenant présent sur les réseaux sociaux, Facebook, Instagram et LinkedIn et elle invite les adeptes des réseaux de « liker » les posts pour promouvoir Genève Rando. Elle montre un ensemble de « posts » sur les réseaux.

Le site contient beaucoup de publications sur le balisage, la fermeture des sentiers et sur le travail effectué par les baliseurs.

La présidente annonce un changement de contrat avec l'OCAN suite au départ de François Niggi. Elle annonce le départ des baliseuses Valérie Mitchell et Zohra Tariquet. Irmgard profite de l'occasion pour remercier formellement Agnès Minder, ancienne baliseuse, et remet à chacune une flèche jaune avec leur nom et le logo de Genève Rando ainsi qu'un bon dans un magasin de la place. Valérie Mitchell recevra le sien par la poste.

Elle poursuit avec les finances de Genève Rando qui sont dans un bon état, même un excellent état. Elle mentionne l'erreur détectée après l'envoi du rapport (corrigée avec un addendum dans la version électronique, en ligne) et que Myriam Debonneville nous donnera des explications lors de son intervention.

Elle annonce une bonne gestion des dépenses, et remercie Suisse Rando pour les fonds des donateurs de Suisse Rando de CHF 107'000.-, pour la promotion de la randonnée et du balisage. Elle donne comme exemple de dépenses au compte de Suisse Rando le flyer : devenir membre.

Elle remercie Myriam Debonneville et Victor Chiou pour la bonne tenue des comptes, sans oublier Agnès Minder et Pierre Bindschaedler pour la vérification des comptes.

Elle dit quelques mots sur la nouvelle loi concernant la protection des données. Toutes les informations nécessaires se trouvent sur le site. Genève Rando est très attentif au respect de la protection des données et seuls les membres nécessaires du comité ont accès aux données des membres. Elle annonce également la future migration de la newsletter de MailChimp (USA) à Infomaniak (Suisse).

Rapport technique

François Niggli salue l'assemblée et explique qu'il travaille maintenant directement pour l'Etat de Genève, en tant que responsable de la planification du réseau de chemins de randonnée pédestre notamment. Il revient rapidement sur la fructueuse collaboration entre lui et Genève Rando, association qui l'avait mandaté depuis fin 2015. Une collaboration qui a permis de mettre en œuvre de nombreux projets et au cours de laquelle le domaine technique de l'association s'est profondément modernisé.

François Niggli commence sa présentation en rappelant que l'association repose sur deux piliers complémentaires, le domaine des randonnées accompagnées d'une part et le domaine technique d'autre part. Le domaine technique peut compter sur le travail réalisé par les bénévoles qui prennent en charge l'entretien de la signalisation et la surveillance du réseau.

En 2023 ce sont à nouveau 350 km de chemins qui ont été contrôlés. 500 annonces et 550 interventions par les bénévoles ont été comptabilisées via l'application de surveillance et d'annonce de travaux. En cumul depuis 2016, cela représente 3650 annonces et 3350 interventions.

François Niggli remercie chaleureusement l'équipe dont il a été le responsable depuis 2015. Une équipe composée en 2023 par Valérie Mitchell, Daniel Sandoz, François Dumora, Annie Comte Paul Everett, Bernard Escalon et Victor Chiou. Il précise que Valérie Mitchell et Zohra Tariket ont décidé de mettre un terme à leur activité en fin d'année. François Niggli les remercie pour leur formidable engagement en faveur du réseau de chemins de randonnée pédestre du canton, une activité qui remonte même jusqu'à 2011 pour Zohra Tariket.

François Niggli invite ensuite l'assemblée à découvrir les réalisations de trois projets concrétisés en 2023.

Le premier projet concerne un tronçon de chemin de randonnée longeant l'Allondon dans les Grands Bois de Satigny, fermé pour raison de sécurité depuis 2017. Le projet a mis beaucoup de temps à se concrétiser, en premier lieu à cause de difficultés pour obtenir les autorisations nécessaires auprès des propriétaires privés des parcelles sur lesquelles se trouvent des passerelles nécessaires au maintien du chemin de randonnée. Suite à la levée de ces oppositions, de nombreuses améliorations ont été apportées à ce chemin, notamment le renouvellement de 4 passerelles en bois local. La signalisation de tout le tracé a été renouvelée par les bénévoles. Le public peut maintenant à nouveau profiter de ce somptueux chemin de randonnée.

Le second projet présenté concerne plusieurs chemins au bord du Rhône entre le barrage de Verbois et l'embouchure de l'Allondon. Le chemin traversant la réserve naturelle des Teppes de Verbois a notamment été ajouté au réseau de chemins de randonnée pédestre. Sur la rive gauche du Rhône, le réseau a été modifié avec un tracé beaucoup plus approprié que le chemin emprunté auparavant. La signalisation des nouveaux tronçons a là aussi été réalisée par les bénévoles. En tout 3.5 km de chemins de haute qualité ont été ajoutés au réseau.

Le dernier projet présenté par François Niggli est l'itinéraire SuisseMobile N°144 Sentier du Salève. Cet itinéraire touristique a vu le jour grâce à une fructueuse collaboration avec le Syndicat Mixte du Salève, qu'il remercie chaleureusement à cette occasion. L'itinéraire valorise et rend encore plus facile cet incontournable de toute visite de Genève que représente la montée au Salève. Le travail de signalisation sur sol suisse a là aussi été réalisé par les bénévoles de Genève Rando.

François Niggli évoque ensuite très rapidement quelques autres projets lancés ou réalisés en 2023 et revient ensuite sur la 6^e Journée cantonale sur les chemins de randonnée, co-organisée avec l'Etat de Genève dans la région de Troinex, Bardonnex et Plan-les-Ouates qui a eu un succès sans précédent avec 2000 participantes et participants comptabilisés au départ. Il remercie encore les bénévoles dont le travail a contribué à ce grand succès et annonce que l'édition 2023 a malheureusement dû être repoussée à l'année prochaine pour des questions organisationnelles.

François Niggli termine sa présentation en revenant sur sa décision de ne pas renouveler le mandat qu'il réalisait pour l'association depuis fin 2015. Une décision principalement motivée par son souhait de baisser son temps de travail et de se concentrer sur le cœur de ses activités en faveur des chemins de randonnée pédestre du canton. Il remercie chaleureusement toutes les personnes qu'il a eu le plaisir de côtoyer au comité durant ces nombreuses années et se réjouit de poursuivre la collaboration avec Genève Rando en tant que responsable de la planification du réseau de chemin de randonnée pédestre au sein de l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature.

Rapport de la coordinatrice des courses

Christiane annonce que 1595 membres ont participé aux différentes courses, week-ends et séjours proposés. Elle confirme l'attrait pour les sorties culturelles agrémentées d'une randonnée.

Christiane revient brièvement sur les désistements; une annulation peut parfois être nécessaire mais ce qui ne l'est pas, c'est de ne rien faire! La moindre des choses est d'en informer votre chef.fe de course le plus rapidement possible. Elle demande à tous et toutes d'en prendre conscience et de faire en sorte d'avertir le.la chef.fe de course le plus rapidement possible, cela donnera peut être la possibilité à une personne d'en profiter.

Elle félicite Claire-Lise Borloz-Thullen, Mojtaba Mashayekh et Pierre Bouverat qui ont brillamment réussi leur formation de cheffe et chefs de course.

Elle poursuit avec un éloge de la marche selon David Le Breton qui a décrypté cette activité sous plusieurs angles, dont celui appelé « La Clé des Champs », qui, selon elle, représente le mieux les randonneurs et randonneuses de Genève Rando.

Elle termine en remerciant tous les chefs et toutes les cheffes de course pour leur engagement sans failles dans la préparation du programme et dans sa réalisation. Année après année, ils et elles arrivent encore à nous surprendre.

Comptes 2023 et rapport financier 2023

Myriam annonce que la situation financière de Genève Rando est saine.

Elle demande à l'assemblée de l'excuser pour l'erreur dans les comptes de résultats 2023, elle lui demande de prendre en considération les chiffres en rouge sur la feuille qu'ils ont trouvée sur leur siège et leur indique que de l'autre côté il y a les détails de l'utilisation des fonds de Suisse Rando. Elle poursuit avec les explications :

- o Salaires et Charges sociales enregistrés 2 fois (dans Salaires et Charges sociales et dans Charges portées au fonds Suisse Rando)
- o Comptes de résultat : Bénéfice de CHF 13'777.- contrairement à nos prévisions (perte)
- o Budget 2024 : Bénéfice de CHF 900.- (au lieu d'une perte de CHF 39798.- mentionnée dans le rapport annuel)

Une membre s'étonne des montants « dormants » des fonds de Suisse Rando. Irmgard explique les limitations dans l'utilisation et montre que ces fonds sont dorénavant employés à bon escient comme par exemple en 2023.

Irmgard poursuit en annonçant que le rapport du vérificateur et de la vérificatrice des comptes ne sera pas lu, chacun et chacune ayant pu le lire dans le rapport annuel 2023.

Questions

Avant la votation d'approbation des différents rapports, c'est le moment des questions :

o Jean-Claude Cima revient sur le dossier de la Vy-de-Brand, un chemin classé à l'inventaire des voies historiques qui a été bétonné par la commune d'Avully sans autorisation de construire en 2017 et demande où en est le dossier.

o François Niggli lui répond que le dossier a connu des avancées dernièrement. En effet, une étude cofinancée par la commune d'Avully a été commandée par l'office cantonal de l'agriculture et de la nature afin de trouver une solution constructive pour ce tronçon. Le rapport d'étude ayant été récemment livré, le projet et son financement devront ensuite être validés par les parties prenantes

o Un membre demande s'il est adéquat d'investir beaucoup d'argent dans de nouveaux chemins de randonnée comme cela a été présenté dans le rapport technique. Ne vaudrait-il pas mieux laisser ces endroits à la nature ?

o François Niggli lui répond que le chemin dont il a fait mention dans son rapport technique existait déjà auparavant et qu'aucune intervention constructive n'a été réalisée dans ce contexte. La mesure consistait à intégrer ce tronçon au réseau de chemins de randonnée pédestre ce qui, dans ce cas, se matérialisait par la mise en place de la signalisation jaune officielle. Dans les faits cela est extrêmement rare qu'un nouveau chemin de randonnée soit aménagé. En ce qui concerne l'impact sur la nature en lien avec les chemins de randonnée pédestre, il répond que cela fait l'objet d'un arbitrage avec les acteurs de la protection de la nature et qu'il est à l'avenir prévu d'augmenter les connaissances à ce propos afin de pouvoir caractériser de façon objective les impacts.

o Une question est posée concernant les réseaux sociaux et le fait que leur contenu ne soit pas le même. Karin Strescher justifie ce choix par le fait que chaque réseau a un public bien déterminé.

o Une autre question relève le fait que certaines courses sont très vite complètes. En effet, certaines courses sont très populaires. Mais avec les annulations de dernière minute, Irmgard propose que les intéressés contactent le/la chef-fe de course pour voir si une place s'est libérée

La présidente procède ensuite aux votes :

Approbation des comptes : approuvé à l'unanimité

Décharge au comité : approuvé à l'unanimité

Augmentation des cotisations

Malgré des fonds liés importants, Genève Rando a subi des pertes légères pendant deux ans et prévoit à peine un bénéfice pour 2024 – le moindre écart de notre budget nous plonge à nouveau dans le rouge. Il est de la responsabilité du comité et de l'AG de prendre des mesures face à des déficits répétés avant de désenfler les comptes en banque. C'est

pour ces raisons que le comité propose une augmentation de CHF 5.- pour les membres et de CHF 25.- pour les communes à partir de 2025. Le comité a réfléchi à d'autres solutions comme :

- o Augmenter les revenus par exemple à travers le recrutement de plus de membres : C'est difficile mais nous continuerons nos efforts.
- o Ou bien trouver des sponsors: Il faut avoir des projets précis et alléchants comme pour le 50^e anniversaire.
- o Réduire les dépenses: Notre proposition budgétaire 2024 ne contient pas de graisse.

Jean-Claude Cima prend la parole et explique la raison de son désaccord, bien qu'il ne soit pas concerné ; en tant que membre d'honneur, il ne paye pas de cotisation. Il explique que la majorité des membres soutient le balisage et ne marche pas. Par conséquent l'augmentation n'est pas justifiée. Il propose d'augmenter la taxe d'organisation. Irmgard explique que les randonnées sont bénéficiaires dans leur globalité et qu'il faut éviter les subventions croisées. Marguerite Contat prend la parole en faveur de l'augmentation des cotisations, surtout que cette dernière est modeste.

Après quelques interventions des membres, Irmgard propose de passer aux votes.

Non : aucun

Abstentions : 2

Oui : 85

Elections

Irmgard se propose à sa réélection pour 2 ans. Elle fait un bref bilan de ses trois années de présidente et annonce ses projets pour les deux années à venir : rajeunir le comité, automatiser les tâches récurrentes, entre autres.

Elle est ré-élue par applaudissements.

Christiane Linemann a accepté de se présenter pour une année.

Elle est ré-élue par applaudissements.

Elle invite les membres à se rendre sur la terrasse pour l'apéro ; le repas sera servi dans la salle plus tard. Elle rappelle la randonnée avec Claire-Lise Bornoz-Thullen qui suivra le repas.

Irmgard clôt la séance à 11h45



Irmgard Flörchinger
Présidente



Christiane Linemann
Rédactrice

I. DENOMINATION

Art.1 : Genève Rando, fondée le 15 février 1973 est une association au sens des articles 60 et suivants du Code civil suisse. Elle est membre de Suisse Rando, association faîtière suisse.

II. SIEGE

Art. 2 : Genève Rando a son siège à Genève

III. BUT

Art. 3 : Genève Rando a pour but :

- a) d'organiser des randonnées pédestres sous la forme d'excursions et de séjours en favorisant l'usage des transports publics;
- b) de contribuer au développement du réseau des chemins de randonnée pédestre et à son balisage;
- c) de collaborer avec l'Etat, ses services, les communes, l'office du tourisme, les sociétés de développement et les particuliers dans toute entreprise favorisant le tourisme pédestre;
- d) d'exécuter les tâches qui lui sont déléguées par l'Etat au sens de la Loi fédérale sur les chemins pour piétons et les chemins de randonnée pédestre (LCPR);
- e) de mener des actions de promotion du réseau de chemins de randonnée, notamment à travers l'édition de cartes et guides, ainsi que de participer à des manifestations en lien avec la randonnée;
- f) de prendre toute initiative et d'entreprendre toute démarche dans l'intérêt des randonneurs;
- g) de soutenir les efforts visant à protéger la nature, en particulier les lieux propres à la randonnée pédestre.

IV. MEMBRES ET COTISATIONS

Art. 4 : Genève Rando comprend des membres individuels, des membres collectifs et des membres d'honneur.

Art. 5 : La qualité de membre individuel ou de membre collectif s'acquiert par le versement de la première cotisation. La qualité de donateur ou légataire ne donne pas droit à celle de membre.

Art. 6 : L'assemblée générale nomme membre d'honneur toute personne qui a rendu des signalés services à Genève Rando. Les membres d'honneur sont exonérés du paiement des cotisations.

Art. 7 : L'assemblée générale fixe le montant des cotisations; elles sont annuelles et payables au début de l'année.

Art. 8 : Toute démission doit être remise par écrit, avant le 31 décembre, pour l'année suivante.

V. ORGANISATION

Art. 9 : Les organes de Genève Rando sont :

- a) l'assemblée générale des membres individuels et des délégués des membres collectifs;
- b) le comité;
- c) les vérificateurs des comptes.

VI. ASSEMBLEE GENERALE

Art. 10 : L'assemblée générale a lieu une fois par an, en principe au printemps.

Art. 11 : Des assemblées générales extraordinaires peuvent être convoquées par le comité ou à la demande du cinquième des membres, chaque membre collectif comptant pour deux membres.

Art. 12 : La convocation se fait par avis individuel, vingt-et-un jours avant l'assemblée générale; elle porte l'ordre du jour de la séance.

Art. 13 : L'assemblée générale :

- a) nomme le président, les membres du comité et les vérificateurs des comptes, ainsi que, le cas échéant, les membres d'honneur;
- b) se prononce sur le rapport annuel, sur les comptes et le budget ainsi que sur d'autres questions qui lui sont soumises par le comité ou par des membres;
- c) fixe le montant des cotisations.

Art. 14 : Les propositions des membres doivent être communiquées par écrit au président, au moins quinze jours avant la date fixée pour l'assemblée générale. Les propositions formulées après ce délai ou en cours d'assemblée et nécessitant une prise de position de celle-ci ne sont mises en discussion qu'avec l'accord des deux tiers des membres présents.

Art. 15 : Les votes se font à la majorité des voix représentées à l'assemblée, à main levée, à moins que le bulletin secret ne soit demandé par le cinquième des membres présents. En cas d'égalité de voix, le président les départage. Chaque membre collectif a droit à deux voix.

VII. COMITE

Art. 16 : Le comité se compose du président et d'au moins six membres. Pour le surplus il s'organise lui-même. Les membres sont élus pour trois ans et sont rééligibles trois fois consécutivement. Au bout de ces douze ans une réélection est exceptionnellement possible mais d'année en année. En cas d'absence momentanée ou durable du président, le vice-président le remplace dans ses fonctions jusqu'au rétablissement de la situation.

Art. 17 : Les membres du comité agissent bénévolement et ne peuvent prétendre qu'à l'indemnisation de leurs frais effectifs et de leurs frais de déplacement. D'éventuels jetons de présence ne peuvent pas excéder ceux versés pour des commissions officielles de l'Etat.

Art. 18 : Pour les activités qui excèdent le cadre usuel de la fonction, chaque membre du comité peut recevoir un dédommagement approprié.

Art. 19 : Le comité se constitue lui-même. Il peut nommer des commissions pour des études et des travaux spéciaux.

Art. 20 : Le comité assume les tâches qui incombent à l'association.

Art. 21 : L'association est valablement engagée par la signature du président ou du vice-président et d'un autre membre du comité.

Art 22 : Les employés rémunérés de l'association ne peuvent siéger au comité qu'avec une voie consultative.

Art. 23 : Les décisions du comité se prennent à la majorité des membres présents. En cas d'égalité des voix, le président les départage.

VIII. VERIFICATEURS DES COMPTES

Art. 24 : Les vérificateurs des comptes sont au nombre de quatre personnes, choisies hors comité, pouvant justifier des connaissances nécessaires, soit deux vérificateurs et deux suppléants. En règle générale, chaque personne est nommée pour quatre ans et fonctionne les deux premières années comme suppléant. La commission se renouvelle, en principe, d'un membre chaque année. Un tiers qualifié ou une société fiduciaire peuvent également être désignés vérificateur. Dans ce cas, leur mandat se renouvelle d'année en année.

IX. FINANCES

Art. 25 : Les ressources de l'association se composent :

- a) des cotisations des membres;
- b) de subventions;
- c) de legs et dons;
- d) des taxes d'organisation;
- e) de toute autre recette éventuelle.

X. DISPOSITIONS GENERALES

Art. 26 : L'année comptable correspond à l'année civile. La tenue de la comptabilité et la présentation des comptes doivent respecter les dispositions du Code des obligations relatives à la comptabilité commerciale.

Art. 27 : Les obligations de l'association ne sont garanties que par ses biens. Toute responsabilité des membres est exclue.

Art. 28 : Le comité fixe les indemnités accordées aux personnes qui assument les tâches de l'association.

XI. MODIFICATION DES STATUTS ET DISSOLUTION DE L'ASSOCIATION

Art. 29 : Une assemblée générale peut voter une modification des statuts qui doit avoir été portée à l'ordre du jour. Dans ce cas les décisions sont prises à la majorité des trois quarts des voix représentées.

Art. 30 : La dissolution de l'association ne peut être décidée que par la majorité des trois quarts des membres. Si ce quorum n'est pas atteint, une nouvelle assemblée générale doit être convoquée dans le délai d'un mois. La décision pourra être prise alors à la majorité des trois quarts des voix représentées.

Art. 31 : En cas de dissolution de l'association, l'assemblée se prononce, sur proposition du comité, sur l'emploi de l'actif de l'association. Celui-ci sera entièrement attribué à une institution poursuivant un but d'intérêt public analogue à celui de l'association et bénéficiant de l'exonération de l'impôt. En aucun cas, les biens ne pourront retourner aux fondateurs physiques ou aux membres, ni être utilisés à leur profit en tout ou partie et de quelque manière que ce soit.

Art. 32 : Les présents statuts ont été approuvés par l'assemblée générale tenue sous la forme écrite du 7 mai 2021, en modification de ceux du 13 avril 2019. Ils entrent immédiatement en vigueur.



Courriel: info@geneverando.ch

Site internet: www.geneverando.ch

Adresse postale: Genève Rando, 1200 Genève

© Reproduction même partielle interdite
sans l'accord de Genève Rando

imprimé en
suisse

La marque de la gestion
forestière responsable
FSC





info@geneverando.ch
www.geneverando.ch